

EN MANCHETTES

MOT DU MAIRE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

Vous trouverez la présentation du budget 2023 adopté par le conseil municipal le 15 décembre dernier.

Information pages 2 à 8

PLAISIRS D'HIVER - ACTIVITÉS PLEIN AIR

Une journée plein air le 4 février au parc multifonctionnel.

Glissade, patins à glace et collations sur place.

Information page 5

CONCOURS NOËL !!

Merci de votre participation en grand nombre. Dévoilement des gagnants des concours :

- ⇒ Concours de dessins
- ⇒ Concours décorations de maison

Information pages 11 et 12

COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Pour le rang Saint-Félix et le rang Sainte-Marguerite, la collecte se fait les lundis de la même semaine que la collecte régulière de Saint-Narcisse.

Information page 24

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023

- | | |
|--------------------|---------------------|
| • Mardi 10 janvier | • Mardi 4 juillet |
| • Mardi 7 février | • Mardi 15 août |
| • Mardi 7 mars | • Mardi 5 septembre |
| • Mardi 4 avril | • Mardi 3 octobre |
| • Mardi 2 mai | • Mardi 7 novembre |
| • Mardi 6 juin | • Mardi 5 décembre |

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire	
Catherine Bourget, siège # 1	Nathalie Jacob, siège # 2
Michel Larivière, siège # 3	Jocelyn Cossette, siège # 4
Kim Mongrain, siège # 5	Gilles Gauthier, siège # 6



Bonjour à tous et à toutes,

Mes premiers mots seront pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. Que cette nouvelle année soit source de paix, de santé et de prospérité pour vous. On se la souhaite productive et riche d'engagements.

La patinoire, la glissade et l'anneau de glace en fonction

La neige reçue tout juste à temps pour les Fêtes aura permis d'ouvrir la glissade afin que cet équipement tant attendu soit utilisé par les citoyens. Pour la patinoire et l'anneau de glace, l'absence du froid rend difficile leurs mises en fonction; sachez que nos responsables travaillent fort afin que ces deux plateaux sportifs puissent être disponibles à la population. Particulièrement, la glissade fait le bonheur de nombreuses jeunes et moins jeunes personnes ! Nous sommes très heureux de voir cet équipement utilisé par les familles, pour leur plus grand bonheur. Il faut savoir que ce type d'équipement était très demandé de la part des jeunes familles qui cherchaient un endroit sécuritaire pour profiter de l'hiver. Avec l'aménagement de l'anneau de glace autour du skatepark, nous aurons un centre d'activité qui pourra offrir des heures et des heures de plaisir pour toute la famille ! Profitez-en au maximum et de façon sécuritaire !

Soirée d'information sur le nouveau service de compostage (bac brun)

2023 marquera la mise en place du service de compostage (bac brun). Ce service a fait l'objet de nombreux articles et publicités dans les médias. Rappelons qu'il s'agit d'une obligation gouvernementale que d'implanter un tel service. Dans notre municipalité, ce sera au cours du printemps que les bacs seront distribués, mais la collecte devrait débuter à compter du mois de mai. Afin de connaître tous les détails entourant la mise en place de ce service, vous êtes conviés à une séance d'information qui aura lieu à l'auditorium Denis Dupont de l'école secondaire Le Tremplin, le 1^{er} février à compter de 19 h.

Budget municipal 2023

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, une présentation sommaire du budget 2023 adopté par les membres du conseil municipal le 15 décembre dernier. Celui-ci a fait l'objet de quelques séances de travail qui se sont tenues dans les semaines précédant l'adoption. Il a nécessité de nombreuses heures de travail réalisées par l'équipe municipale pour identifier les divers scénarios. Je tiens à remercier les employés et les membres du conseil municipal pour la rigueur avec laquelle cet exercice est réalisé année après année, mais particulièrement dans le contexte de cette année.

Vous l'avez abondamment entendu dans les médias régionaux pendant l'automne, les municipalités sont confrontées à un contexte qui crée une explosion des coûts. Pensons seulement à l'inflation qui atteint des sommets qui ont très rarement été atteints avec près de 7 % pour l'année 2022. Pensons au coût du diesel nécessaire aux opérations de voirie et de déneigement. Pensons à la hausse annoncée de 5 % d'Hydro-Québec pour le coût de l'énergie. L'éclairage public, le chauffage de nos salles et bâtiments, les pompes de l'aqueduc ou de l'assainissement des eaux sont autant de sources d'utilisation d'énergie que nous devons assumer.

Cet automne, la nouvelle est aussi tombée sur l'implantation du service de compostage (le bac brun) pour l'ensemble des municipalités membres d'Énercycle (anciennement la régie de gestion des matières résiduelles). On a beau penser qu'en milieu rural, beaucoup de personnes font déjà du compostage ; la mise en place de ce service doit obligatoirement se faire sur la totalité des

municipalités. Ce nouveau service à lui seul est évalué à 76 \$ par résidence pour le ramassage seulement, représentant une facture d'environ 75 000 \$ pour notre municipalité. À cela, on doit ajouter une facture unique de 50 \$ pour le bac de 240 litres (et incluant un petit bac à installer sous le comptoir de cuisine). Uniquement en achat de bacs, ça représente une facture d'environ 48 000 \$ pour notre municipalité. Rappelons que l'implantation du compostage résulte d'une OBLIGATION gouvernementale qui doit être réalisée avant 2025. Qui plus est : une aide financière accordée aux municipalités est calculée en fonction du pourcentage de réduction du tonnage enfoui. On a donc tout avantage à éviter d'enfouir inutilement. Nous espérons aussi qu'à très court terme, la collecte des bacs gris sera faite moins fréquemment, afin de faire diminuer les coûts de cueillette et de transport.

À cela, on doit ajouter une augmentation importante des coûts liés au recyclage, considérant la baisse du prix de vente des matières récupérées. En effet, les matières récupérées sont vendues aux entreprises étrangères parce que nos entreprises canadiennes n'en veulent pas. Le prix obtenu est dérisoire, ce qui fait en sorte que le manque à gagner est assumé par les consommateurs. Concrètement, c'est donc dire qu'un montant de 80 \$ par résidence est attribuable au recyclage et un montant de 145 \$ par résidence est pour le service des ordures. La municipalité n'a aucun contrôle sur ce montant qui lui est facturé. En revanche, le conseil municipal a pris la décision d'offrir gratuitement (en utilisant une partie du surplus libre non affecté) un bac brun et un bac de cuisine par résidence, afin de favoriser leur utilisation. Cette décision se reflète dans le budget adopté.

En ce qui a trait aux opérations municipales, malgré les diverses hausses liées à l'inflation, le conseil municipal a réussi à contenir la hausse du budget à 2,39 %. Ce qui représente, une hausse d'environ 30 \$ pour une maison moyenne (valeur de 147 619 \$). Naturellement, on doit ajouter les taxes de services (aqueduc, assainissement, ordures, recyclage et matières organiques) qui représentent une hausse de 194 \$ par résidence. Dans les circonstances, nous sommes tout de même relativement satisfaits du budget adopté, considérant que nous n'avons prévu aucune coupure de services aux citoyens et que nous souhaitons toujours poursuivre la mise à niveau de nos infrastructures routières. Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la dette à long terme qui est à la charge de l'ensemble des citoyens pour éviter de pelleter par en avant nos responsabilités. Nous sommes à l'affût des programmes d'aide financière qui peuvent diminuer le coût de reconstruction de nos rues et rangs. Il faut cependant savoir que malgré le fait que nous présentons des demandes d'aide financière, nous n'avons pas toujours des réponses positives à nos demandes. Certains projets sont financés par l'entremise de règlements d'emprunts.

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur les choix qui ont été faits par les membres du conseil et qui se reflètent dans ce budget. Nous croyons qu'il demeure important de maintenir notre appui à l'activité qui anime notre communauté tant du point de vue sportif que culturel et social. Nous croyons qu'il demeure important de poursuivre l'entretien de nos infrastructures municipales, d'entretenir notre machinerie et nos équipements. Tout ça pour continuer de faire de Saint-Narcisse, un milieu attirant pour les gens de tous les âges, un milieu où il fait bon vivre.

Pour le conseil municipal,



Guy Veillette

IMMOBILISATIONS PRÉVUES		TOTAL 2023-2024-2025				
IMMOBILISATIONS	Inv.	Subvention	Surplus	Financement et FDR	TAXE FONCIÈRE	
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Bunkers (10) et sacs	25 000 \$			25 000 \$		
TOTAL	25 000 \$	- \$	- \$	25 000 \$	- \$	
TRANSPORT						
2023						
Ponceau rue de l'Église (CSAB)	60 000 \$		54 000 \$		6 000 \$	
Pluvial rue du Moulin	10 000 \$				10 000 \$	
Pluvial rue Genest (TECQ)	500 000 \$	500 000 \$				
Rue des Pins pavage	50 000 \$			50 000 \$		
Borne électrique (HQ)	25 000 \$	25 000 \$				
2024						
Détournement d'eau pluviale (TECQ)	292 933 \$	292 933 \$				
Pavage Chutes Nord (AIRRL 60%)	424 000 \$	254 400 \$		169 600 \$		
Pluvial coulée rue de l'Église (MTQ)	40 000 \$	40 000 \$				
Développement domiciliaire (rue Principale)	250 000 \$	150 000 \$		100 000 \$		
Camion 10 roues	80 000 \$			80 000 \$		
2025						
Reconstruction rang du Bas-de-la-Grande-Ligne (RIRL)	2 000 000 \$	1 500 000 \$		500 000 \$		
Reconstruction rang 2 Sud (TECQ)	1 200 000 \$	1 200 000 \$				
TOTAL	4 931 933 \$	3 962 333 \$	54 000 \$	899 600 \$	16 000 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Réfection aqueduc rue Genest (TECQ, SUR. Et FIN.)	150 000 \$		50 000 \$	100 000 \$		
Purge rang Saint-Pierre (secteur) Surplus aqueduc	6 000 \$		6 000 \$			
TOTAL	156 000 \$	- \$	56 000 \$	100 000 \$	- \$	
URBANISME (DÉVELOPPEMENT)						
Panneau publicitaire numérique (FRR)	45 000 \$	31 000 \$		14 000 \$		
Plantation d'arbres projet GES (FRR)	8 500 \$	8 500 \$				
TOTAL	53 500 \$	39 500 \$	- \$	14 000 \$	- \$	
LOISIR & CULTURE						
2023						
Achat de terrains pour pump track (surplus ou FDR)	25 000 \$		25 000 \$			
Sonorisation Agora (FRR)	3 000 \$	1 000 \$			2 000 \$	
Système informatique Bibliothèque	4 000 \$				4 000 \$	
Centre com. Et gazébo (NH)	25 000 \$	25 000 \$				
Caméras de surveillance (FDR 2023)	15 000 \$			15 000 \$		
Ordinateur et bureau - Coordonnateur	3 000 \$				3 000 \$	
2025						
Toiture salle municipale	17 000 \$				17 000 \$	
TOTAL	92 000 \$	26 000 \$	25 000 \$	15 000 \$	26 000 \$	

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

	REVENUS	
	2023	2022
Recettes de taxes à l'ensemble	1 237 367 \$	1 191 850 \$
Service de la dette à l'ensemble	303 272 \$	317 547 \$
Total des taxes sur la valeur foncière	1 540 639 \$	1 509 397 \$
Service de la dette au secteur	11 998 \$	11 799 \$
Tarification service eau potable	111 539 \$	110 254 \$
Tarification service traitement eaux usées	77 140 \$	63 186 \$
Ordures et recyclage	212 064 \$	127 167 \$
Taxe vidange des boues fosses septiques	56 453 \$	38 000 \$
Taxes matières organiques	72 429 \$	- \$
Service 911	10 000 \$	10 000 \$
Total des taxes sur une autre base	551 622 \$	360 406 \$
Total des taxes	2 092 261 \$	1 869 803 \$
Païement tenant lieu de taxe	75 519 \$	40 619 \$
Païement de transferts des gouvernements	415 897 \$	474 888 \$
Revenus de sources locales		
Services rendus	107 769 \$	89 398 \$
Autres revenus	69 750 \$	70 850 \$
Propriété destinées à la revente	54 267 \$	
Total des revenus de sources locales	231 786 \$	160 248 \$
Total des revenus	2 815 463 \$	2 545 558 \$
	DÉPENSES	
	2023	2022
Administration générale	590 687 \$	578 668 \$
Sécurité publique		
Sûreté du Québec	146 656 \$	143 780 \$
Sécurité civile, incendie et autres	145 980 \$	140 612 \$
Total	292 636 \$	284 392 \$
Transport		
Voirie	595 657 \$	611 201 \$
Machineries et véhicules	210 146 \$	264 090 \$
Chemins d'hiver	200 056 \$	182 781 \$
Éclairage de rue, circulation et transport en commun	27 246 \$	26 498 \$
Total	1 033 104 \$	1 084 569 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

DÉPENSES (suite)

2023

2022

Hygiène du milieu

Eau potable	265 469 \$	224 109 \$
Assainissement - eaux usées	182 618 \$	172 155 \$
Total	448 088 \$	396 264 \$

Collecte transport-élimination

Ordures ménagères (enfouissement, collecte et transport)	149 003 \$	120 827 \$
Cueillette sélective (recyclage)	77 120 \$	20 275 \$
Vidange fosses septiques	56 453 \$	38 000 \$
Matières compostables	122 517 \$	- \$
Total	405 093 \$	179 102 \$

Cours d'eau	3 266 \$	400 \$
--------------------	-----------------	---------------

Quote-part MRC pour OMH	5 000 \$	5 000 \$
--------------------------------	-----------------	-----------------

Subv. aux organismes, Services fabrique, ETC.	4 250 \$	22 000 \$
--	-----------------	------------------

Urbanisme-Zonage-Développement économique-Horticulture	107 254 \$	103 378 \$
---	-------------------	-------------------

Loisirs et culture

Activités récréatives	280 375 \$	233 529 \$
Activités culturelles	66 746 \$	80 557 \$
Total	347 121 \$	314 086 \$

Frais de financement	111 531 \$	123 134 \$
-----------------------------	-------------------	-------------------

Total des dépenses	3 348 029 \$	3 090 992 \$
---------------------------	---------------------	---------------------

Total amortissement	(746 301) \$	(783 721) \$
----------------------------	---------------------	---------------------

Remboursement en capital	313 362 \$	291 000 \$
---------------------------------	-------------------	-------------------

Transfert et affectations

Transfert aux activités d'investissement	25 000 \$	- \$
Affectations de l'Excédent accumulé	(124 627) \$	(52 714) \$
Total transfert et affectations	(99 627) \$	(52 714) \$

TOTAL DES DÉPENSES	2 815 463 \$	2 545 558 \$
---------------------------	---------------------	---------------------

Variation des taux des différentes taxes et tarifications pour l'exercice financier 2023

TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES		2022	2023	VARIATION
Taxe foncière générale	100 \$ d'évaluation	0.6630 \$	0.6791 \$	0.0161 \$
Taxe service de la dette	100 \$ d'évaluation	0.1655 \$	0.1688 \$	0.0033 \$
Taxe règlement 494 aqueduc 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0010 \$	0.0009 \$	(0.0001) \$
Taxe règlement 494 assainissement 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0035 \$	0.0030 \$	(0.0005) \$
Taxe règlement 495 mises aux normes 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0074 \$	0.0077 \$	0.0003 \$
Total du taux de taxe foncière à l'ensemble :		0.8404 \$	0.8595 \$	0.0191 \$
ORDURES ET RECYCLAGE				
Taxe pour d'enlèvement et transport des ordures	Unité de logement	113.76 \$	145.25 \$	31.49 \$
Taxe d'enlèvement et transport des ordures FERME pour élevages de bovins, fermes laitières, animaux de boucherie et autres types de production animale, etc.	Unité	113.76 \$	145.25 \$	31.49 \$
Taxe de recyclage	Unité de logement	21.01 \$	79.79 \$	58.78 \$
Taxes pour l'enlèvement des matières compostables	Unité de logement	- \$	76.48 \$	76.48 \$
AQUEDUC				
Taxe d'aqueduc (tarif minimum au compteur)	Unité de logement	135.60 \$	137.51 \$	1.91 \$
Taxe d'aqueduc (surplus de 24 000 gallons)	1000 gallons	1.85 \$	1.85 \$	- \$
ASSAINISSEMENT				
Taxe d'assainissement opérations	Unité de logement	103.14 \$	129.51 \$	26.37 \$
VIDANGES DES BOUES				
Taxe vidange pour résidence permanente	Unité de logement	105.00 \$	165.00 \$	60.00 \$
Taxe vidange pour résidence saisonnière	Unité de logement	52.50 \$	82.50 \$	30.00 \$
Taxe pour accessibilité à une camionnette	Événement	385.00 \$	505.00 \$	120.00 \$
Taxe pour excédent à 880 gallons	Gallon	0.20 \$	0.20 \$	- \$
Taxe seconde visite, urgences et déplacements inutiles	Événement	100.00 \$	100.00 \$	- \$
Taxe modification de rendez-vous	Événement	50.00 \$	50.00 \$	- \$
Taxe annulation de rendez-vous après le 30 avril et vidange planifiée non exécutée	Événement	210.00 \$	330.00 \$	120.00 \$
Taxe déplacement d'une citerne	Événement	175.00 \$	200.00 \$	25.00 \$
Taxe déplacement d'un camion des boues	Heure	120.00 \$	145.00 \$	25.00 \$
AUTRES				
Taxe du règlement des chiens	Par médaille/chien	15.00 \$	15.00 \$	- \$
Taxes règlement 459 (rang 2 Nord)	Unité	480.65 \$	491.33 \$	10.68 \$
Taxes règlement 468 (Chutes Nord)	Unité	1 002.00 \$	1 051.33 \$	49.33 \$

À TITRE D'INFORMATION : L'augmentation de votre compte de taxes est principalement causée par l'implantation du nouveau service de collecte des compostables et la hausse des coûts d'opération des différents services (voir tableau ici-bas). Il est important de souligner que le conseil a pris la décision de ne pas imposer le coût des bacs pour la collecte des compostables en affectant ce coût au surplus non affecté.

Les bacs vous seront livrés à votre porte tout à fait gratuitement au plus tard le 12 mai 2023 et la collecte débutera le mardi 30 mai 2023. Surveillez les calendriers qui vous seront distribués comme à l'habitude.

COMPARATIFS 2022/2023	AQUEDUC	ASSAINISSEMENT	ORDURES	RECYCLAGE	BACS BRUNS	TOTAL
TARIF 2022	137 \$	103 \$	114 \$	21 \$	- \$	375 \$
TARIF 2023	138 \$	130 \$	145 \$	80 \$	76 \$	569 \$
ECARTS	1 \$	27 \$	31 \$	59 \$	76 \$	194 \$

ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ

ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ

SURPLUS
Prévisions
2022

SECTION GÉNÉRALE / 59 12000 000

Surplus libre au 1er janvier	553 325 \$
*Augmentation du fonds de roulement (appropriation du surplus)	(200 000) \$
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	86 347 \$
Affectation investissement	(36 422) \$

Surplus libre disponible	403 250 \$
---------------------------------	-------------------

SECTION AQUEDUC / 59 12001 000

Surplus libre au 1er janvier	217 458 \$
Appropriation du surplus à l'exercice en cours	(2 227) \$
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	15 000 \$
Affectation investissement	

Surplus libre disponible	230 232 \$
---------------------------------	-------------------

SECTION ASSAINISSEMENT 59 12002 000

Surplus libre au 1er janvier	25 770 \$
Appropriation du surplus à l'exercice en cours	(1 699) \$
Surplus (déficit) prévisible de l'exercice en cours	(2 000) \$

Surplus libre disponible	22 071 \$
---------------------------------	------------------

TOTAL DU SURPLUS NON AFFECTÉ	655 553 \$
-------------------------------------	-------------------

IMPORTANT : Le tableau ci-haut illustre l'état du surplus au 31 décembre 2022. Vous devez savoir que pour l'année 2022, le montant est probable. Nous serons fixés sur celui-ci à la fin de l'année et après l'audit de nos vérificateurs externes. Les normes comptables étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire qu'elles changent régulièrement, nous ne pourrions être certains du surplus pour l'année courante.



MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



SE RÉALISER. ENSEMBLE.

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2022-12-586

Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 26 janvier 2023, le premier projet de règlement n° 2022-12-586 « Règlement sur les démolitions » et ses amendements, s'il y a lieu.
2. Conformément à la loi, une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 février 2023 à 19 h à la salle multifonctionnelle située au 290 rue Principale, à Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce règlement est d'encadrer l'émission de certificats d'autorisation concernant la démolition partielle ou totale des immeubles faisant partie de la liste des bâtiments protégés par la municipalité.
4. La zone visée par le règlement est la totalité du territoire de la municipalité.
5. Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à l'adoption de ce règlement sur les démolitions (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 353 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Donné à Saint-Narcisse, ce 27 janvier 2023.

/ Original signé /

Stéphane Bourassa
Directeur général



AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2022-12-587

Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 26 janvier 2023, le premier projet de règlement n° 2022-12-587 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2009-05-444 et ses amendements s'il y a lieu.
2. Conformément à la loi, une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 février 2023 à 19 h à la salle multifonctionnelle située au 290 rue Principale, à Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce règlement est de modifier la tarification des permis de construction, des certificats d'autorisations, des permis de lotissement et des demandes de modification au règlement de zonage.
4. La zone visée par le règlement est la totalité du territoire de la municipalité.
5. Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à l'adoption de ce règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 353 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Donné à Saint-Narcisse, ce 27 janvier 2023.

/ Original signé /

Stéphane Bourassa
Directeur général



MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



SE RÉALISER. ENSEMBLE.

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2022-12-588

Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 26 janvier 2023, le premier projet de règlement n° 2022-12-588 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 2009-05-443 et ses amendements s'il y a lieu.
2. Conformément à la loi, une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 février 2023 à 19 h à la salle multifonctionnelle située au 290 rue Principale, à Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil et un membre du personnel expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce règlement est de modifier la tarification des demandes de dérogation mineure.
4. La zone visée par le règlement est la totalité du territoire de la municipalité.
5. Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à l'adoption de ce règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 353 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Donné à Saint-Narcisse, ce 27 janvier 2023.

/ Original signé /

Stéphane Bourassa
Directeur général



POMPIERS À TEMPS PARTIEL RECHERCHÉS POUR LES MUNICIPALITÉS DE :

BATISCAN
CHAMPLAIN
SAINT-NARCISSE
SAINT-STANISLAS
SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

- FORMATION OFFERTE PAR LA MRC DES CHENAUX

**POUR POSTULER OU
POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**



Benoît Ferland
incendie@mrcdeschenaux.ca

Le saviez-vous ?

Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées

Petit rappel en cette période : il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales* prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus :

« 69. Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. »

Au sens de cette loi, une voie publique « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (art. 66).

ENERGYCYCLE

Avec la popularité des deux dernières séances d'information sur l'arrivée du bac brun en Mauricie, nous vous annonçons la prochaine qui aura lieu dans la MRC des Chenaux.

Il y a encore quelques places pour la séance d'information du 1^{er} février 2023 à la Salle Denis-Dupont à la municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan.

- Ouverture des portes : 18 h 30
- Début de la séance : 19 h
- *pour toute la population.

Pssst !! Il y a même du popcorn pour la collation de fin de soirée.

Pour inscription : www.energycycle.ca/bacbrun

ENERGYCYCLE

Séance d'information

1^{er} février à 19 h
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Inscription



GAGNANTS CONCOURS DE DESSINS DE NOËL



Nous tenons à remercier tous les participants.es pour leurs efforts et pour l'originalité de leur chef-d'œuvre.

Voici les gagnants par catégories :

4-7 ans : Anne Fédérique Montminy



**Gagnante du certificat
-cadeau pour une
randonnée 1 adulte et
un enfant, gracieuseté
d'Écurie Gaétany :
Vickie Beauvais**

8 - 12 ans : Éliane Baril



**Félicitations
aux
gagnantes !**



GAGNANTS CONCOURS-DÉCORATIONS DE MAISONS



Nous tenons à remercier tous les participants.es pour leurs efforts et pour l'originalité de leur chef-d'œuvre.

Voici les gagnants :

1er prix : 100 \$ dans un commerce de Saint-Narcisse
188, rue de l'Église



2e prix : 75 \$ dans un commerce de Saint-Narcisse
4, chemin du Barrage



SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
418-328-8600 POSTE 201



INSCRIPTIONS À PARTIR DU
27 FÉVRIER SEULEMENT.

PRÉCISIONS:

OFFERT POUR LES RÉSIDENTS DE ST-NARCISSE, ST-STANISLAS,
ST-MAURICE ET ST-LUC-DE-VINCENNES SEULEMENT.

VOUS DEVEZ AVOIR UN REVENU BRUT POUR 2022 NE
DÉPASSANT PAS 35 000\$ POUR UNE PERSONNE SEULE ET
45 000\$ POUR UN COUPLE OU UNE FAMILLE
MONOPARENTALE AVEC UN ENFANT.



À la fin de l'année 2021, l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Mauricie a lancé la carte interactive <https://www.zoneactivemauricie.ca>, soit une référence pour localiser des lieux de pratique sportive et des sites d'activités en plein air en Mauricie. C'est avec l'intention de faire bouger les gens de tous âges et de profiter d'une multitude de possibilités que l'on retrouve à proximité de chez soi, qu'elle a mis en place cette carte interactive.

Vous allez y découvrir les opportunités de pratique qui s'y présentent à l'endroit même ou à proximité. Consultez -là !



Noël des enfants - Merci!

Le 4 décembre dernier, les enfants de Saint-Narcisse et de Saint-Luc-de-Vincennes ont eu la joie de voir le Père Noël accompagné de Mère Noël et de ses lutins.

Ce fut une belle journée où ils ont parcouru les rues du village afin de retrouver les lutins du Père Noël, ils ont pu recevoir un cadeau de Noël et participer à plusieurs activités.

Cette journée n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien de nos précieux partenaires :

- Municipalité de Saint-Narcisse
- Harnois - Dépanneur Saint-Narcisse
- Les Entreprises JPG Bergeron inc.
- L'Intermarché
- Garage Trudel inc.
- Familiprix Annie Masson et Katina Veillette
- New Holland Avantis Coopérative
- BMR La Coop Novago
- Crèmerie le Chalet
- La Fabrique Gourmande
- La FADOQ de Saint-Narcisse
- Comité des loisirs de Saint-Luc-de-Vincennes
- Usinage Fabri-Tek
- Imhof Construction



Un merci tout spécial au Père Noël et à la Mère Noël qui ont su émerveiller les enfants par leur belle visite.

Le comité du Noël des enfants de Saint-Narcisse : Martine Tessier, Julie Tessier, Julie Massy, Geneviève Adam, Sophie Adam et Anne-Marie Gauthier.



Noël du Pauvre – Décembre 2022

Une fois de plus, les citoyens de Saint-Narcisse étaient au rendez-vous pour la campagne annuelle du Noël du Pauvre. Un montant de **8 300 \$** a été amassé et **40** familles ont pu bénéficier d'assistance grâce à vos dons, ce qui leur a permis de passer une période des Fêtes plus agréable.

Monsieur Jacques Dubreuil et son équipe de bénévoles tiennent à remercier tous les donateurs ainsi que les partenaires financiers, soit la ministre et députée Madame Sonia Lebel, la Caisse Desjardins Mékinac-des Chenaux et la Municipalité, sans oublier le Centre d'action bénévole de la Moraine qui permet l'accueil dans ses locaux le soir du téléthon.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population nos meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année et de prendre le temps d'apprécier chaque moment passé en compagnie des autres.

*Merci
de votre grande
générosité*



Proches Aidants
des Chenaux

6 ATELIERS DE FORMATION SUR LES OUTILS INFORMATIQUES Cours 2e niveau

Bien utilisés, les outils informatiques permettent de...

- Rester en contact avec les proches : famille, amis, etc. ;
- Avoir accès aux multiples ressources qu'offre le web ;
- Et plus encore...

Les ateliers de formation organisés par Proches Aidants des Chenaux pourraient répondre à vos besoins

Réparti sur 6 ateliers

Le logiciel Word, le logiciel Excel, Le Nuage (Cloud)

Fonctionnalités du téléphone/tablette

Informations complémentaires pour internet

Les dates de ces ateliers sont :

Mardi 14 février 2023 de 10 h à midi

Mardi 21 février 2023 de 10 h à midi

Mardi 7 mars 2023 de 10 h à midi

mardi 14 mars 2023 de 10 h à midi

mardi 21 mars 2023 de 10 h à midi

mardi 28 mars 2023 de 10 h à midi

Lieu :

44 Rivière à Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan (près du CLSC)

Vous aurez l'occasion de poser vos questions en direct sur place au cours des ateliers.

Groupe de 10 participants maximum.

Pour information et inscription :

Nous appeler (répondeur) : **819-840-2030**

Nous écrire : aidants@stegenevieve.ca



Nouveauté au CAB de la Moraine !

Le 30 novembre dernier avait lieu le lancement provincial de **SécuriCAB**, un service d'appel de sécurité destiné aux aînés. Ce service bilingue est chapeauté par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec et est entièrement **GRATUIT**.

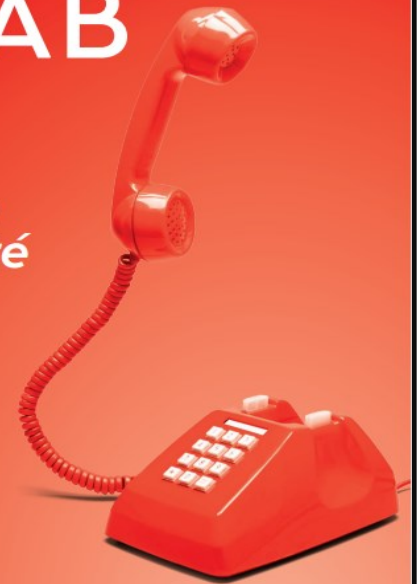
Il offre la possibilité à tous les aînés de recevoir à domicile des appels automatisés s'assurant de leur bien-être. Les appels sont effectués à l'heure convenue avec l'abonné. En cas de non-réponse de celui-ci, des démarches seront effectuées auprès d'un répondant désigné ou d'un organisme de la communauté afin que celui-ci s'assure du bien-être de l'usager. Si aucun contact n'est établi avec la personne aînée, un appel d'urgence sera effectué au service de police local.

Pour toutes questions, pour vous inscrire ou inscrire un proche à ce service, veuillez contacter Camille au 418-328-8600 poste 201.

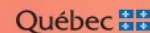


Les aînés en toute sécurité

Avec SécuriCAB les aînés peuvent désormais rester chez eux le plus longtemps possible dans des conditions optimales grâce à des appels automatisés.



En partenariat avec :



SécuriCAB est offert gratuitement par les Centres d'action bénévole membres de la FCABQ.



EN ÉCHANGE D'UNE CARTE-CADEAU DE 25\$



Pour communiquer
avec nous :
☎ 819 376-0179



16-35 ans

**Vous connaissez une personne
ni en emploi et ni aux études?**

ON VEUT LUI PARLER!

Ce qu'on propose:

- Une carte-cadeau de 25\$ en échange d'une rencontre individuelle.
- Un point de service à Ste-Geneviève-de-Batiscan ou dans un café près de son domicile.
- Aucune obligation à suivre un parcours au CJE.

CJE TROIS-RIVIÈRES
MRC DES CHENAUX

Avec la participation financière de:





ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile



PROGRAMMATION FÉVRIER 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Café-rencontre « Les épreuves qui font grandir »

Nous avons tous passés à travers des moments plus difficiles, mais qui nous ont fait évoluer en tant que personne. Vous avez envie de partager vos épreuves qui ont été finalement positives? C'est le moment idéal pour le faire, nous adorons connaître vos histoires!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En présence à 13 h15

Mardi 7 février à Saint-Luc-de-Vincennes
Jeudi 9 février à Sainte-Thècle local 217

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)

Lundi 13 février à 9 h30 et
Lundi 27 février à 13 h15



Aider sans s'épuiser « La culpabilité »

Dans votre rôle d'aidant actuel ou antérieur, vous avez peut-être déjà ressenti de la culpabilité sur vos gestes posés, vos paroles, différentes situations hors de votre contrôle, etc. Dans cet atelier, vous apprendrez à reconnaître ces sources, les prévenir, mais aussi à diminuer ce sentiment qui vous hante.

Mardi 21 février à 13 h15

Saint-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Jeudi 23 février à 13 h15

Sainte-Thècle (local 217)

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi 14 février à 13 h15

Café de la Tour

300, rue Ste-Anne, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Jeudi 16 février à 13 h15

Restaurant Ma-Mi

595, 5^e avenue, Grandes-Piles



Séance d'information « Les aînés et la fiscalité »

Cette séance parlera des obligations fiscales, des avantages fiscaux pour les proches aidants et pour aînés en général. Nous pourrions répondre à vos questions et des documents pourront vous être acheminés sur demande. Bienvenue à tous!

Mercredi 22 février à 9 h30

Connectez-vous au # 206 588 1781

Une fière collaboration avec le Centre d'action bénévole des Riverains



Ateliers d'informations juridiques par une notaire

Une série de 3 rencontres qui fournira de l'information sur le testament, le mandat de protection, la procuration, les directives médicales anticipées, l'homologation du mandat ou l'ouverture du régime de protection et le règlement de succession. Il est recommandé d'assister aux 3.

Le 24 février, 3 mars et 10 mars

Les vendredis à 9 h30 (prévoir 2 h-2 h30)

Places limitées, priorités à nos membres

Contactez-nous pour obtenir le # de réunion ou le lien

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Sainte-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)



MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE VOUS INVITE !

QUAND : SAMEDI 4 FÉVRIER 2023

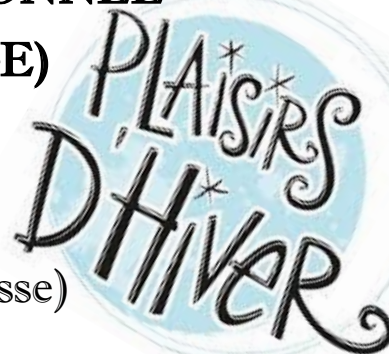
HEURE : DE 10 h À 16 h

OÙ : PARC MULTIFONCTIONNEL
(351, RUE DU COLLÈGE)



Glissade

(apportez vos équipements de glisse)



Patin

(apportez vos patins à glace)



Collations en vente sur place



Le foyer extérieur est une gracieuseté de BMR la Coop Novago de Saint-Narcisse. Grâce à eux, nous pourrions nous réchauffer autour du feu et s'amuser entre amis.es.

MERCI !!

BMR
La Coop Novago

On vous attend en grand nombre !!

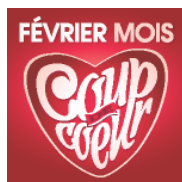




Ouvert tous les mercredis
De 10 h à 12 h, 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Février est le mois pendant lequel on célèbre la Saint-Valentin, la fête de l'amour, sous toutes ses formes !

Voici nos propositions pour ce mois ... À titre de suggestion de prêt, nous allons apposer des étiquettes « **Coup de cœur** » sur des livres qui sont appréciés par nos membres ou par notre personnel. Vous pourrez aussi nous faire part de vos « **Coup de cœur** » en complétant un coupon à déposer dans une boîte et nous ferons tirer un prix d'une librairie à la fin du mois.



Afin de décorer notre bibliothèque pour cette fête, nous demandons à vos enfants de dessiner leur « **Coup de cœur** » de leurs livres ou personnages d'histoires préférés en y ajoutant quelques cœurs. Veuillez inscrire le nom complet de l'enfant ou de l'adolescent et votre numéro de téléphone sur leurs dessins et les apporter les mercredis au cours du mois. Une carte cadeau d'une librairie sera aussi tirée parmi tous les noms des participants à la fin du mois.

Avant la semaine de la relâche du mois de mars, on vous invite à profiter de nos 3 cartes Accès-Musée qui sont disponibles pour vous et votre famille tout au cours de l'année et davantage sollicitées au mois de mars, car des activités spéciales sont toujours organisées dans les musées ou autres lieux pour la relâche. [Informez-vous à notre comptoir pour obtenir la liste de ceux-ci.](#)

Une bibliothèque est au service de sa communauté. On veut inviter **les citoyens qui sont abonnés, mais inactifs** depuis un certain temps, **à venir renouveler leur abonnement en personne** lors de notre ouverture à chaque mercredi. Toute notre gamme de services est gratuite et de plus, il n'y a aucuns frais de retard. **Bienvenue aussi aux nouveaux abonnés !**

Comme vous savez, les livres représentent un trésor pour tous ceux qui aiment lire ! Ceux-ci contribuent à nous faire grandir dans plusieurs facettes de notre vie. Il faut donc leur donner de l'amour ! On remarque que certains livres retournés sont abimés ou sales parfois. S.V.P., traitez ceux-ci avec soin afin qu'on puisse les conserver longtemps et les offrir à d'autres membres en bon état !

Enfin, **un grand concours (gagnez à visiter votre biblio !)** aura lieu partout dans les bibliothèques au Québec **à la mi-février**. Restez à l'affût sur **Facebook** ou **Cherche et trouve** pour obtenir toute l'information afin de participer et gagner des prix !!



Toute l'équipe des bénévoles (adulte et jeune bénévole) !



Session hiver 2023

2 janvier au 20 mai

Vous voulez vous remettre en forme ou garder la forme ? Le gym de Saint-Narcisse est là pour vous !



Salle d'entraînement



Plateau sportif

- Badminton
- Pickleball
- Hockey cosom
- Volleyball

Nous voulons participer activement au bien-être de la population en offrant une solution accessible. Venez essayer notre gym et vous le constaterez par vous-même : Bouger c'est motivant !

Heures d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 16h à 21h et le samedi : 9h à 12h

Tarification :

- Salle d'entraînement : 100\$ / session ou 6\$ / visite
- Badminton et Pickleball : 120\$ / session ou 10\$ / visite
- Sports de groupe : Informez-vous au responsable afin de connaître les plages horaire et les tarifs en vigueur

Pour nous rejoindre :



Gym Saint-Narcisse



YOGA

Premier cours d'essai gratuit !!



Une nouvelle session de yoga pour tous a débuté le lundi 16 janvier à 18 h 30 à la salle municipale de Saint-Narcisse. La session est de 14 semaines, soit du **16 janvier au 24 avril**, de 18 h 30 à 19 h 30 (pas de cours le lundi de Pâques). Le prix de la session est de 100 \$, payable par virement ou en argent comptant.

Nouveauté pour 2023, si vous voulez vous joindre pour un cours à l'occasion, il sera possible de payer à la fois, en m'avisant avant le cours pour vérifier qu'il y a suffisamment de place pour tous. Le coût à la fois sera de 15 \$ par cours.

Pour vous inscrire, martelk88@hotmail.com ou **819-383-2384**.

Apportez votre tapis et une bouteille d'eau!



Karine

FADOQ

ACTIVITÉS DE FÉVRIER

Le 23 février 2023 à midi : dîner suivi du bingo.

Coût : 12 \$ membres

15 \$ non-membres



Ateliers d'échange et de croissance personnelle

La croissance personnelle inclut trois dimensions de la vie humaine : le physique, la psyché et la dimension spirituelle. Lors des rencontres, nous échangeons sur les dimensions suivantes : la psyché et la spiritualité. Chaque bloc d'atelier comprend quatre rencontres. Les prochaines rencontres seront guidées vers une réflexion commune sur l'aide médicale à mourir.

Si vous désirez faire partie du groupe de rencontres qui se dérouleront au

Centre d'action bénévole de la Moraine, veuillez téléphoner au **418-328-8600**.



511, rue Massicotte
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Halte répit / poupon

Les mardis et jeudis, La Pérade – 9 h à 15 h halte répit (18 mois – 5 ans)

1^{er} et 15 février, La Pérade – 9 h à 11 h 30 halte poupon (9 – 18 mois)

Les places sont limitées, les appels de réservation doivent être faits le jeudi précédent la journée de halte dès 8 h 30.

Cafés-rencontres

6-20 février Saint-Maurice, 7-21 février Saint-Narcisse, 8-22 février La Pérade, 9 h 30 Cultiver son jardin. Garderie simultanée sur place.

Case départ

7 février en après-midi, Saint-Narcisse

Cette série de 7 rencontres pour les parents d'enfants 0-5 ans vous permettra, au travers d'échange avec les participants, jeux et mises en situation de comprendre les principes de base pour implanter une saine discipline à la maison. La garderie simultanée sera offerte.

Histoire de famille

15 février en après-midi, La Pérade

Atelier de création de livres d'histoire de famille pour les parents d'enfant 0-5 ans. Au cours des 6 rencontres, vous naviguerez entre des discussions sur l'importance de la lecture, du partage d'histoires et d'anecdotes, bricolage et plus encore. La garderie simultanée sera offerte.

Massages pour bébé

15 février en avant-midi, Saint-Maurice

Série de 5 rencontres permettant aux parents de passer un moment de douceur avec leur nouveau-né. Vous ferez l'apprentissage de différentes techniques de massage.

Escargots

23 février en avant-midi, La Pérade

Série de 5 rencontres pour les parents et leur enfant de 12-18 mois. Les ateliers sont sous forme d'activités motrices, jeux et comptines.

Soirée de filles

23 février en soirée, La Pérade

Une petite soirée entre mamans, sans enfant, parfaite pour prendre du temps pour soi. Vous aurez la chance de confectionner des produits de soins corporels. Une collation vous sera également offerte. Places limitées.

Explore avec papa / Papa en action

Testez nos « kits » d'expérience clé en main. Les papas nous partageant leurs photos de l'expérience avec leurs enfants se rendent éligibles au tirage mensuel. De plus, surveillez nos publications pour connaître toutes les sorties papa en action offertes !

Consultez la page Facebook *Maison de la famille des Chenaux* pour transmettre votre inscription et pour plus d'informations.



La saison des virus est bien entamée et ceux-ci se propagent à vitesse grand V par les temps qui courent ! Le réseau de la santé et des services sociaux fait présentement face à une hausse majeure des consultations à l'urgence, en pédiatrie, à Info-Santé, de même que dans l'ensemble des cliniques médicales de la région.

Dans la majorité du temps, les virus hivernaux peuvent se soigner à la maison. Voici donc un lien à consulter qui vous donne plein de conseils sur comment soigner les enfants et adultes à la maison, lorsqu'ils sont malades et à quel moment consulter un professionnel de la santé. <https://ciusssmcq.ca/conseils-sante/vous-etes-malade/>

De plus, vous trouverez un visuel « **Où consulter** » à la page 27 pour savoir vers quelle porte d'entrée se tourner lorsqu'il est nécessaire de consulter un professionnel de la santé. Vous y trouverez les options disponibles du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) pour les personnes n'ayant pas de médecin de famille et dont la condition de santé nécessite de consulter un professionnel.

Pour connaître les plages de rendez-vous de dernières minutes et les façons de contacter les cliniques médicales, voici un lien vers la page WEB de l'ensemble des cliniques du territoire.

<https://ciusssmcq.ca/soins-et-services/ou-consulter>

Avant de consulter, vous devez évaluer votre situation.

Vous pensez à demander l'avis d'un professionnel de la santé ? Vous devez évaluer votre état avant de prendre rendez-vous:

Appelez le 911 ou rendez-vous à l'urgence la plus proche : si votre vie est en danger ou pour toute urgence majeure. <https://www.ciusssmcq.ca/soins-et-services/soins-et-services-offerts/situation-critique-et-urgence/urgence/>

Téléphonez à Info-Santé en composant le 811 : un(e) infirmier(ère) expérimenté(e) pourra répondre à vos questions, vous donner des conseils pour vous soigner à la maison ou pourra vous diriger vers une ressource du réseau de la santé appropriée.

Consultez votre pharmacien : pour prolonger une prescription en cours, suivre ou ajuster un traitement; votre pharmacien est un allié important pour votre santé.



OÙ CONSULTER



Avant de consulter,
on se soigne
à la maison



**Maxime et Timothé
sont malades**

- Dans la plupart des cas, les virus se soignent à la maison.
- Des fiches conseils sont disponibles sur le site Web ciousssmq.ca/vousetesmalade
- Le pharmacien peut prolonger une prescription, suivre ou ajuster un traitement.

Besoin de consulter pour un problème de santé mineur
(Votre vie n'est pas en danger, mais vous devez consulter)



**Marie et Alice n'ont
pas de médecin de
famille**

Pour obtenir une
consultation, elles doivent
contacter le :

811, option 3

Pour s'inscrire à la liste
pour obtenir un médecin
de famille, elles doivent
contacter le :

**1 844 313-2029,
option 2**



**Zoé et Eliot ont un
médecin de famille**

Ils doivent contacter leur
GMF ou leur clinique
médicale qui offrent des
plages de dernière
minute.



**Prendre connaissance
des coordonnées et des heures
d'ouverture :**

ciousssmq.ca/cliniquemedicale

Besoin de consulter
pour un problème
psychosocial



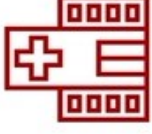
**Si Héloïse ou Jake
vivent une des situations
suivantes, ils doivent
téléphoner à Info-Social :**

- Anxiété;
- Stress;
- Idées suicidaires;
- Violence conjugale;
- Problème de consommation (alcool et drogue).



**Info-Social 811,
option 2**

Besoin de consulter
pour une urgence



- Votre vie est en danger ou vous avez besoin de soins urgents;
- Difficulté à respirer, sensation d'étouffement ou d'essoufflement de parler;
- Bébés de 3 mois et moins avec température rectale ≥ 38 degrés Celsius;
- Bébés de 3 à 6 mois et température rectale ≥ 39 degrés Celsius.

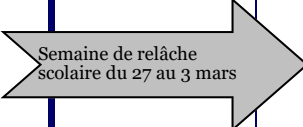


911 ou Urgence

**Pour un problème de santé mineur, contactez
Info-Santé au 811, option 1
pour recevoir les conseils d'une infirmière.**

Site internet: www.saint-narcisse.com
Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: Municipalité Saint-Narcisse
Téléphone : 418-328-8645

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
○ Pleine lune : 5 ☾ Dernier quartier : 13 ● Nouvelle lune : 20 ☾ Premier quartier : 27			1  Viactive 9 h 30 Salle municipale	2 	3	4 
5	6	7  Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi	8  Viactive 9 h 30 Salle municipale	9	10  Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants	11
12	13 *Collecte des ordures rang St- Félix et rang Ste- Marguerite	14  Joyeuse St Valentin	15  Viactive 9 h 30 Salle municipale	16 	17 Date de tombée pour recevoir vos infos 	18
19	20	21	22  Viactive 9 h 30 Salle municipale	23 FADOQ Dîner- Bingo Centre communautaire	24	25
26 	27	28 	Bibliothèque : LES MERCREDIS  10 h à 12 h 14 h à 16 h 18 h à 20 h			

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

Administratif	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , directeur général	Guy Trépanier , responsable de l'entretien mécanique	Louise Martineau , responsable bibliothèque
Johanne Ringuette , directrice générale adjointe	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et esp. verts
Sébastien Blanchette , inspecteur municipal	Serge Groleau , journalier et opérateur	David Magny , resp. patinoire
		Guy Gervais , directeur Service incendie

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**




ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com